



# **RAPPORT D'EVALUATION**

de la Convention de subventionnement 2008-2009

entre

**La République et Canton de Genève**

*ci-après l'Etat de Genève*

\*

**La Ville de Genève**

*ci-après la Ville*

\*

**et l'Association Cinéma Tous Écrans**

*ci-après Cinéma Tous Écrans*

Septembre 2009

## TABLE DES MATIERES

1.	Introduction .....	3
1.1.	Contexte de l'évaluation .....	3
1.2.	Démarche .....	3
2.	Evaluation .....	4
2.1.	Correspondance entre le projet artistique et culturel de Cinéma Tous Écrans et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques .....	4
2.2.	Relations entre les parties signataires.....	4
2.2.1	Échanges d'informations réguliers et transparents .....	4
2.2.2	Qualité de la collaboration entre les parties.....	4
2.2.3	Remise des documents et tableaux de bord.....	5
2.3.	Respect des engagements mesurables pris par les parties.....	6
2.3.1	Réalisation des engagements de l'Association Cinéma Tous Écrans .....	6
2.3.2	Analyse financière.....	9
2.3.3	Réalisation des engagements des collectivités publiques .....	10
2.4.	Réalisation des objectifs de Cinéma Tous Écrans et des attentes des collectivités publiques .....	11
3.	Conclusion et perspectives .....	16
4.	Annexes.....	17
	Annexe 1 : Tableau de bord .....	17
	Annexe 2 : Plan financier actualisé.....	19
	Annexe 3 : Bilan de M. Léo Kaneman .....	21

# **1. Introduction**

## **1.1. Contexte de l'évaluation**

Le 24 janvier 2008, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et l'association Cinéma Tous Écrans ont signé une convention de subventionnement pour la période 2008-2009.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2009. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats de 2008, ainsi que sur les éléments de 2009 déjà connus.

## **1.2. Démarche**

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants de l'Etat de Genève, de la Ville et de l'association Cinéma Tous Écrans se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

## 2. Evaluation

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans l'annexe 1 de la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les deux collectivités publiques et le projet artistique de Cinéma Tous Écrans, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de Cinéma Tous Écrans.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs énoncés dans la convention : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de Cinéma Tous Écrans et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques

La convention confirme que le projet artistique et culturel de Cinéma Tous Écrans correspond au cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 2).

Atteint

Le projet artistique et culturel de Cinéma Tous Écrans mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle des collectivités publiques. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

### 2.2. Relations entre les parties signataires

#### 2.2.1 Échanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 20).

Partiellement  
atteint

L'Etat de Genève et la Ville ont été informés du changement de nom du festival, qui s'intitulait *Cinéma Tout Ecran* et qui s'intitule *Cinéma Tous Ecrans* depuis l'édition 2008. Ils ont également été informés de la procédure liée au changement de direction. Par contre, l'Etat de Genève et la Ville auraient souhaité recevoir une copie de l'annonce de la mise au concours du poste de directeur. De même, ils n'ont pas été informés par lettre du changement de présidence, l'information a simplement été transmise lors de contacts informels. L'Etat de Genève et la Ville demandent à Cinéma Tous Ecrans d'envoyer dorénavant un courrier ou un courriel aux personnes de contact lors de tout changement concernant l'association ou le festival.

#### 2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties

Les personnes de contact sont satisfaites de la qualité de leur collaboration. Chaque fois que des questions ont été posées, des réponses ont été apportées dans les plus brefs délais.

Les représentants de Cinéma Tous Ecrans ont apprécié de recevoir la visite des autorités de l'Etat de Genève et de la Ville lors des ouvertures et clôtures. Ils soulignent également les

excellentes relations entretenues avec les régisseurs du Service administratif et technique, avec le CAC-Voltaire et avec le gérant du café du Grütli.

Une autre collaboration a été relevée : lors de la création des affiches et supports promotionnels de l'édition 2008, des contacts réguliers entre le responsable de la promotion du festival et les collaborateurs de l'Etat de Genève et de la Ville ont permis d'ajuster de manière optimale la taille et la disposition de la mention du soutien des collectivités publiques, à la grande satisfaction de tous.

### 2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 mars (article 8) : <ul style="list-style-type: none"><li>- états financiers établis et révisés,</li><li>- bilan et les comptes de pertes et profits consolidés,</li><li>- rapport d'activités et rapport financier du festival précédent,</li><li>- budget biennal actualisé,</li><li>- tableau de bord.</li></ul>	Atteint
--	---------

Tous les documents ont été remis.

Même si le délai au 15 mars est difficile à respecter, il correspond au délai standard pour l'ensemble des subventionnés réguliers de l'Etat. Il ne sera par conséquent pas possible de le modifier dans le cadre de la prochaine convention.

Le 31 octobre 2008 au plus tard, Cinéma Tous Écrans fournira à l'Etat et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2010-2013) (article 7).	Non atteint
--	-------------

L'édition 2008 du festival s'est déroulée du 27 octobre au 2 novembre. Mais Cinéma Tous Ecrans a préféré attendre l'édition 2009 avant de préparer le plan financier pour les éditions 2010 à 2013, afin de disposer d'informations plus précises.

De plus, en raison du changement de direction dès l'édition 2010, le plan financier 2010-2013 ne pouvait être valablement défini qu'après la nomination de la nouvelle directrice.

### 2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Cinéma Tous Écrans s'est engagé à réaliser un certain nombre de prestations. Dans ce chapitre, la réalisation de ces prestations est évaluée essentiellement de manière quantitative et porte sur deux types de données : d'une part, les engagements en termes d'activité, d'autre part, le respect du plan financier élaboré pour la période de la convention avec l'analyse des écarts.

#### 2.3.1 Réalisation des engagements de l'Association Cinéma Tous Écrans

Assurer les activités figurant dans l'annexe 1 durant toute la durée de validité de la convention (article 2). Atteint

Les activités figurant dans l'annexe 1 ont été réalisées. Quelques modifications ont toutefois été apportées :

- Work in Progress : lancement du Groupe de réflexion sur les nouveaux écrans, rencontres professionnels avec des professionnels suisses dans le cadre de la journée Nouveaux Ecrans, collaboration avec le Pacte du Multimédia ;
- Courts-métrages : Nuit du Court avec Swissfilms avant le festival, Compétition européenne de courts-métrages en 2009 et compétition « Suisse naturellement » ;
- Programme enfants : collaboration avec la Lanterne Magique et démarche pédagogique.

Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques. Atteint

Les tarifs de Cinéma Tous Ecrans sont abordables. En 2008, ils ont augmenté d'un franc (augmentation de 13 à 14.-) afin de payer les redevances d'utilisation de la billetterie du CAC-Voltaire.

Cinéma Tous Ecrans propose des abonnements et une carte multi-entrées très avantageux.

Par ailleurs, les projections sont gratuites le matin (opération Cinéma pour tous) et pour certaines séries américaines.

Cinéma Tous Ecrans est partenaire de la carte 20 ans / 20 francs et du Chéquier culture (promotion sur les supports et aux caisses).

Solliciter tout appui financier public ou privé auquel Cinéma Tous Écrans peut prétendre. Ces appuis financiers ne doivent pas entrer en contradiction avec les principes mentionnés à l'article 13 ni avec les valeurs politiques des collectivités publiques (article 6). Atteint

Cinéma Tous Ecrans recherche activement des appuis financiers.

Le festival peut compter sur les appuis de partenaires réguliers, tels que la Loterie romande, la TSR, la SSR, TV5, Swisscom et l'Aéroport International de Genève.

L'OFC a supprimé sa subvention de 180'000 francs, mais il soutient toujours le Geneva Select Market. Des discussions sont en cours au sujet de la signature d'un accord pluriannuel. Un tel accord existe déjà avec la Tribune et avec Swisscom, qui consentent ainsi à un investissement à long terme.

MEDIA soutient le festival à hauteur de 35'000 € mais ne pourra pas aller au-delà.

La section « Nouveaux Ecrans » apporte un nouveau dynamisme au festival, susceptible d'attirer de nouveaux sponsors dans le secteur digital et dans le secteur des médias.

Mentionner le soutien de l'Etat de Genève et de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 9). Atteint

Le soutien de l'Etat de Genève et de la Ville est mentionné sur tous les documents promotionnels.

Lancer un appel d'offres public en 2009 afin de repourvoir le poste de directeur général, le directeur actuel quittant ses fonctions au 31 décembre 2009 (article 10) Atteint

En novembre 2008, une annonce a été publiée dans la Tribune, Le Temps, la NZZ, NZZ Média, Ciné-bulletin, Artos (web), Kulturmanagement (web) et sur le site web de Cinéma Tous Ecrans. 33 personnes ont déposé leur candidature.

Un comité ad-hoc indépendant, composé de 5 personnes, a été créé.

La nouvelle directrice, Mme Claudia Durgnat, est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel administratif et technique, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (article 10). Atteint

Cinéma Tous Ecrans n'a aucun litige avec ses employés.

En 2008, un contrôle AVS a été effectué. Les résultats sont impeccables.

Cinéma Tous Ecrans a changé de caisse de prévoyance LPP. Le plan est désormais plus favorable pour les employés.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement (article 13). Atteint

Cinéma Tous Ecrans utilise beaucoup le courrier électronique pour la promotion.

Les affiches sont imprimées sur du papier FSC (standards de gestion forestière 2009).

Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues (article 13). Partiellement atteint

Les logos de *Carlsberg* et de *Martini Brut* figurent dans le programme de l'édition 2008. Cette mention ne pose pas de problème puisqu'elle figure uniquement dans la liste des partenaires bars et soirées. Par contre, à la page 127 de ce même programme figure une publicité pour *eve de Cardinal* (3,1% vol. alc.), qui enfreint donc l'article 13 de la convention.

Respecter les principes du développement durable (article 13). Atteint

Cinéma Tous Ecrans a installé des poubelles pour le tri sélectif dans les bureaux (papier, alu, plastique, verre, capsules café, autres).

L'utilisation de papier recyclé est privilégiée.

Durant le festival, le tri des déchets est effectué par l'équipe de Cinéma Tous Ecrans, qui amène elle-même les déchets triés à la déchèterie.

Par ailleurs, les invités sont rendus attentifs à la gratuité des transports publics dont ils bénéficient automatiquement avec leur chambre d'hôtel, et les transports des invités sont rationalisés dans la mesure du possible.

### 2.3.2 Analyse financière

La valeur des prestations en nature est indiquée par les collectivités publiques à Cinéma Tous Écrans. Elle doit figurer dans les comptes de Cinéma Tous Écrans (article 16). Atteint

Cinéma Tous Ecrans fait figurer dans ses comptes la valeur des prestations en nature accordées par la Ville (locaux et colonnes Morris).

#### Analyse des comptes et explication des écarts avec le plan financier

Voir annexe 2 : plan financier quadriennal actualisé.

Face à la suppression de la subvention de 180'000 francs de l'OFC, Cinéma Tous Ecrans a fait preuve d'une grande réactivité en recherchant immédiatement à compenser cette perte par des apports supplémentaires de sponsors.

Suite à l'apparition de la section « nouveaux écrans », un budget séparé a été créé à cet effet. La part dévolue aux sections « cinéma » et « télévision » a donc diminué, mais cette diminution ne s'est pas répercutée sur la qualité de la programmation. Les économies ont principalement été réalisées sur les achats de copies 35 mm, de plus en plus remplacées par des formats vidéo beaucoup moins onéreux.

Le déficit reporté de 2006 (40'000 francs de pertes dues principalement au retrait de la Fondation Wilsdorf au dernier moment) a partiellement été résorbé en 2007. L'exercice 2008 se solde par un bénéfice de 4'280 francs, mais celui-ci reste insuffisant pour couvrir le découvert au bilan qui, par conséquent, s'élève à -27'444 francs au 31.12.2008. Le plan financier actualisé à la veille de l'édition 2009 du festival ne prévoit aucun bénéfice.

Au moment de la présente évaluation, l'objectif qui était de rétablir l'équilibre au terme de l'exercice 2009 n'a pas été atteint.

### 2.3.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques

La Ville s'engage à verser un montant total de 580'000 francs pour les années 2008 et 2009, soit une subvention annuelle de 290'000 francs. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 298'500 francs pour les années 2008 à 2009, soit une subvention annuelle de 149'250 francs (article 15). Atteint

L'Etat de Genève et la Ville ont versé les subventions conformément à la convention.

Les contributions de l'Etat et de la Ville sont versées en quatre fois, soit en aux mois de janvier, avril, juillet et septembre. Le dernier versement est effectué après réception et examen des comptes et rapport d'activités de l'année précédente (article 17). Atteint

Les versements ont suivi le rythme convenu dans la convention.

La Ville met gracieusement à disposition de Cinéma Tous Écrans des bureaux sis au premier étage de la Maison des arts du Grütli. La valeur de ces apports en nature est indiquée à Cinéma Tous Écrans et doit figurer dans ses comptes (article 16). Atteint

Les bureaux ont été mis gratuitement à disposition et la valeur de cet apport en nature figure dans les comptes de Cinéma Tous Ecrans.

## 2.4. Réalisation des objectifs de Cinéma Tous Écrans et des attentes des collectivités publiques

Pour évaluer la réalisation des objectifs de Cinéma Tous Écrans par rapport aux attentes des collectivités publiques, neuf critères d'évaluation accompagnés d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été définis conjointement par les parties lors de la négociation de la convention.

Conformément à l'article 22 de la convention, les parties signataires s'engagent à procéder à une évaluation conjointe à l'approche du terme de sa période de validité, soit début 2009.

Il est convenu que l'évaluation porte essentiellement sur les aspects suivants : la réalisation des objectifs de Cinéma Tous Écrans figurant à l'article 5 et à l'annexe 1, soit notamment :

- a) diversité des films, mesurée par :
  - la provenance des œuvres présentées (liste des pays représentés) ;
  - les différents formats ou durées des films présentés ;
  - la diversité des sections du Festival (présentation des sections).

Les œuvres présentées en 2008 provenaient de 27 pays :

Suisse, Brésil, Suède, Grèce, USA, Egypte, France, Allemagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Iran, Danemark, Chine, Colombie, Mexique, Canada, Australie, Corée du Sud, Hongrie, Pologne, Uruguay, Pays-Bas, Afrique du Sud, Espagne, Japon.

Formats :

Longs métrages (cinéma et TV), courts métrages, séries, mini-séries, courts métrages pour téléphonie mobile, jeux vidéos présentant des éléments propres à la fiction, fictions interactives.

Sections :

- Compétition Officielle Internationale (Cinéma et TV).
- International Series, Collections and Long Dramas (TV) : tour du monde à la découverte des nouvelles séries.
- Regards d'Aujourd'hui (Cinéma et TV) : la représentation du réel par la fiction, des sujets forts et d'actualité.
- Compétition Nationale et Européenne de Courts Métrages (Cinéma et TV) : à la recherche de nouveaux styles, auteurs et films parmi les meilleurs de l'année.
- Nouveaux Écrans de la Fiction (Multimédia) : fiction interactive, séries pour Internet, best of des courts métrages web, compétition de courts métrages pour les écrans nomades.
- Grand Cinéaste sur Petit Ecran (Cinéma et TV) : hommage à un grand réalisateur qui a travaillé tant pour le Cinéma que pour la TV.
- Colloques Internationaux (Cinéma, TV et Multimédia) : enjeux de l'actualité audiovisuelle.
- Coup de projecteur sur une Chaîne (TV) : par exemple, lors des éditions précédentes : BBC, ZDF, RAI, ARTE, France Télévisions, CBC-Radio-Canada, RTBF, DRTV, NOS, NHK.
- Geneva Select Market (Cinéma, TV, Multimédia) : marché international du film de fiction.
- Compétition du Film de Télévision Suisse (TV).
- Avant-premières et soirée de Gala (Cinéma), avec les distributeurs et exploitants.

- b) qualité artistique des œuvres programmées, mesurée par :

- une appréciation écrite du directeur artistique sur la ligne de la programmation, les tendances et les évolutions ;
- la composition du comité de sélection de la Compétition officielle.

Le texte rédigé par M. Léo Kaneman figure à l'annexe 3.

Le comité sélection de la Compétition officielle est composé de :

- Serge Lachat, Alexandrine Neury, Edmée Cuttat (externe)
- Léo Kaneman, Jasmin Basic, Katia Gandolfi (interne)
- Pauline Julier, Sophie Eigenmann

c) caractère international de Cinéma Tous Écrans, mesuré par :

- les partenariats avec les chaînes de télévision (liste des télévisions invitées, nature des collaborations réalisées) ;
- la couverture médiatique et le rayonnement international, soit :
  - l'existence d'articles dans les quotidiens, hebdomadaires et mensuels suisses et internationaux et dans les revues spécialisées,
  - la provenance des journalistes invités,
  - le nombre d'accréditations régionales, suisses et internationales,
  - la présence de Cinéma Tous Écrans dans des émissions de radio et de télévision, en Suisse et à l'étranger,
  - le nombre et la nature des collaborations avec la TSR,
  - le nombre de professionnels du cinéma invités.
- la présence professionnelle de Cinéma Tous Écrans dans les autres festivals internationaux (liste des festivals fréquentés et description des retombées pour Cinéma Tous Écrans).

Partenaires :

SSR, TSR, SF (Comité de direction), RTSI, TV5Monde, Arte, Euronews, Léman Bleu, NHK (Fenêtre).

Présence au Geneva Select Market :

Canal+, BBC, ORF, France2, France3, France4, TV5Monde, Arte, TSR, RTSI, SF, CBC Radio Télévision Canada, YLE Finnish Broadcasting Company, Czech Television, MTV Hungarian television, RTV Slovenija (Slovénie).

Couverture TV et radio :

Euronews, TV5Monde, TSR, RTSI, Léman Bleu, NRJ/Nostalgie, RSR, Espace2, Couleur3, One FM, Radio Lac, World Radio Switzerland, Radio-Cité.

Presse écrite internationale :

Variety, Marie-Claire, Paris Match, Ecran Total, Il Manifesto, Le Monde, Les Cahiers du Cinéma, Les Inrockuptibles, Actualité juive, Satellifax, Refresh, Mozinet, Film Dienst, professional-production.de

Presse écrite suisse romande :

La Tribune de Genève (+ Week-end), Le Temps (+ Sortir), Le Courrier, Le Matin Dimanche, Le Matin Bleu, 20 minutes, Femina, Trajectoire, Murmures, La Côte, La Liberté, L'Express, L'Impartial, Le Nouvelliste, Le Journal du Jura, Gauchebdo, Le jds, l'Illustré, Edelweiss, Dailymovies, Scènes magazine, GHI, L'Extension, Avant-première, Ciné-bulletin, Coopération, TV8, 360°, Nouvelles de quartier, Le Quotidien Jurassien, Genève sur la Terre, Journal de l'ADC.

Presse écrite suisse allemande :

Neue Zürcher Zeitung, Aargauer Zeitung, Thurgauer Zeitung, Cine Bulletin, Basellandschaftliche Zeitung, Berner Rundschau, Bieler Tagblatt, Der Bund, Der Landbote, Grenchner Tagblatt, Langenthaler Tagblatt, Limmattaler Zeitung, Luzerner Nachrichten, Oltner Tagblatt, Solothurner Tagblatt, Solothurner Zeitung, Swiss magazin, Zofinger Tagblatt, Anzeiger von Uster, Zürcher Oberländer, Zürichsee-Zeitung, Sihltaler, .ch.

Presse écrite suisse italienne :

La Regione Ticino, Giornale del Popolo, Corriere del Ticino, Corriere degli Italiani, Opinione Liberale, Azione, Extra.

Presse Internet :

arte.tv, tv5.org, dailymotion.com, couleur3.ch, sf.tv, tsr.ch, rsr.ch, rtsi.ch, sssrgideesuisse.ch, tdg.ch, letemps.ch, 20min.ch/ro, cinema.ch, Le Courrier online, coopération online, 24heures.ch, Le Matin online, laliberte.ch, Le Nouvelliste online, Le Journal du Jura online, lqj.ch, lacote.ch, hebdo. ch, lextension.com, rtn.ch, rfj.ch, rjb.ch, bluewin.ch, toutlecontenu.com, onmadi.com, clap.ch, radiocinema.ch, swisslatin.ch, flashloisirs.ch, murmures.info, nuit.ch, edicom.ch, google.ch, hispeed.ch, romandie.com, search.ch, freestudios.ch, base-court.ch, sf.tv, azonline.ch, baz.ch (Basler Zeitung), Bieler Tagblatt online, Blick online, Bote online, vaterland.li, volksblatt.li, Cash, Limmattal online, mzbern.ch (groupe Aargauer Zeitung), punkt.ch (.ch Zeitung), Oltner Tagblatt online, shn.ch (Schaffhauser Nachrichten), sonntagonline.ch, St.Galler Tagblatt online, suedostschweiz.ch, szonline.ch (Solothurner Zeitung), tagesanzeiger.ch, Werdenberger & Obertoggenburger, zol.ch (Zürcher Oberland online), z!sch, ztonline.ch (Zofinger Tagblatt), cineman.ch, espace.ch, filmblog.ch, kleinreport.ch, kulturblog.ch, nachrichten.ch, news.ch, persoanlich.com, st.gallen.ch, swissfilms.ch, laregione.ch, tio.ch

Statistiques de couverture médiatique en 2008 :

Télévisions :

- TSR : 4 Journaux d'informations et 2 émissions culturelles, 5 capsules ;
- Léman Bleu : une bande annonce, 4 journaux d'information et 3 émissions culturelles ;
- Euronews : Bande-annonce pour Cinéma Tous Ecrans ;
- TV5 : Bande-annonce pour Cinéma Tous Ecrans (73 millions de téléspectateurs en audience cumulée).

Radios :

35 couvertures radio, 65% Suisse romande, 25% France voisine et 10% anglophone.

Presse écrite :

Couvertures journalistiques en Suisse : 60% Suisse romande, 30% Suisse allemande et 10% Suisse italienne.

Internet :

Les pages d'informations les plus visitées en Suisse : portail TSR ; à l'international : portail TV5.org (1'500'000 visites et 1'000'000 de vidéos consultées par mois depuis 190 pays).

121 journalistes accrédités dont 5 invités (1 Tessin, 2 France, 2 Italie).

108 professionnels du cinéma invités.

Nombre et nature des collaborations avec la TSR :

- Membre du comité de direction ;
- Soutien financier (Cinéma, TV + Nouveaux Ecrans) ;
- Colloques Nouveaux Ecrans – participation ;
- Collaboration avec moncinéma.ch – Cinéma Tout Mobile ;
- Co-organisation d'une soirée (en 2008 : Knokke-le-Zout) ;

- Accueil et remise des prix du pacte multimédia ;
- Prix Exceptionnel TSR ;
- Accréditations TSR ;
- Capsules interviews ;
- Présence de Cinéma Tous Ecrans sur le site Internet de la TSR.

Présence de Cinéma Tous Ecrans dans les autres festivals internationaux : Locarno (événement communication), Clermont-Ferrand (événement communication), Soleure, Berlin, Cannes, MIP, Rochelle, Biarritz FIPA.

- d) promotion et diffusion de films genevois et suisses, mesurées par :
- le nombre de films genevois et suisses projetés dans le cadre des différentes sections du Festival ;
  - le nombre de films genevois et suisses sélectionnés pour le Geneva Select Market ;
  - le nombre de projets présentés dans le cadre des Work in Progress.

En 2008, 45 films suisses ont été projetés, dont 14 films genevois. 60 films suisses ont été sélectionnés pour le Geneva Select Market. Il n'y a pas eu de Work in Progress.

- e) réalisation de partenariats, mesurée par :
- le nombre et la nature des collaborations avec d'autres associations ou institutions genevoises et suisses appartenant au domaine audiovisuel ;
  - le nombre et la nature des collaborations avec d'autres associations ou institutions étrangères.

Collaborations avec d'autres associations ou institutions genevoises et suisses :  
Fonction : Cinéma (partenaire), Médiafilm (membre), Régio (collaboration), Swissperform (partenaire), Swissfilms (partenaire), UER (partenaire), autres festivals (Locarno, NIFFF, Fantoche) partenaires GSM.

Collaborations avec d'autres associations ou institutions étrangères :  
MEDIA (soutien et présence sur place), FIPRESCI (Jury), UNIFRANCE (GSM).

- f) échanges entre les professionnels, les cinéastes et le public, mesurés par :
- les colloques et ateliers organisés et le nombre approximatif de participants à ceux-ci ;
  - le nombre et la provenance des professionnels accrédités et invités ;
  - le nombre d'accréditations délivrées.

En 2008, quatre colloques ont été organisés dans le cadre de la journée Nouveaux Ecrans (70 personnes) ainsi qu'un workshop Film viral (25 personnes).

411 accréditations ont été délivrées et 106 professionnels ont été invités (CH 48, FR 38, GB 1, USA 1, République Tchèque 1, Slovénie 1, Japon 1, Italie 3, Grèce 1, Turquie 1, Hongrie 1, Allemagne 4, Finlande 1, Espagne 1, Belgique 1, Colombie 1).

- g) développement de l'accessibilité pour le jeune public, mesuré par :
- le nombre de classes invitées / d'enfants inscrits ;
  - le nombre et la nature des animations organisées.

970 élèves et professeurs ont participé à l'édition 2008. C'est moins que l'objectif de la convention qui était de 4'000 élèves. Cet écart s'expliquerait par le fait que Cinéma Tous

Écrans a changé de partenaire pour les activités pédagogiques durant la période de la convention. Initialement organisées par Cinématou, ces activités sont désormais sous la responsabilité de la Lanterne Magique. Il s'agit pour Cinéma Tous Écrans d'une amélioration au niveau qualitatif en meilleure adéquation avec les attentes des organisateurs.

Pour le DIP, ce changement n'est pas optimum. A noter que la Lanterne magique est venue demander une subvention complémentaire pour son activité pédagogique développée dans le cadre de Cinéma Tous Écrans, alors que la convention englobe initialement ce type de projet. Le DIP note aussi que le volet pédagogique géré par la Lanterne magique est préparé en dernière minute, ce qui rend la coordination avec les écoles difficile.

Animations organisées pour le jeune public :

- Discussion avec les réalisateurs après la projection ;
- 2 séances ateliers Nos archives secrètes – suivi à long terme ;
- 2 séances animations en lien avec la Lanterne Magique.

h) poursuite de la mise en place d'une infrastructure entièrement numérisée, mesurée par :

- les réalisations ;
- le montant des investissements.

Le montant des investissements figure dans les comptes annuels de Cinéma Tous Ecrans.

Les réalisations sont les suivantes :

- numérisation du marché (24 postes + serveur central) et mise on-line ;
- renouvellement des postes informatiques du bureau (amortissements) ;
- espace multimédia (6 postes + poste master) ;
- site Internet CMS (développement d'une plateforme annuelle) ;
- billetterie numérisée (projet futur).

i) qualité de l'accueil, mesurée par :

- les améliorations apportées au service d'accueil.

Les améliorations suivantes ont été réalisées :

- partenariats avec des hôtels de grande qualité (MANOTEL, FASSBIND) ;
- accréditation électronique ;
- services desk accueil (transports, accueil, voyages, accréditations) avec du personnel spécialement formé ;
- accompagnement personnel de tous les invités (déplacements et repas) ;
- promotion de Genève (plan et propositions de visites).

Le service d'accueil de Cinéma Tous Ecrans est très apprécié par les invités. Il contribue à la qualité des rapports personnels et à la renommée de Cinéma Tous Ecrans.

### 3. Conclusion et perspectives

La création du festival, en 1995, avait pour objectif de témoigner des évolutions, des rapprochements et des perspectives qui s'ouvraient à la création dans un univers audiovisuel en constante transformation. Ce qui était alors mis à la question, c'était les rapports entre petit et grand écran et les perméabilités nouvelles qui se développaient avec succès entre deux mondes longtemps considérés comme inconciliables. Cette évolution était étroitement liée aux avancées technologiques, en particulier dans le domaine du numérique et de l'Internet.

Quinze ans plus tard, le festival reste fidèle à la ligne qu'il s'était fixée: anticiper les évolutions qui affectent le monde audiovisuel, débrider les frontières entre les formats et les techniques de l'image, explorer les voies nouvelles de la production multimédia. Du *tout écran* des débuts aux *tous écrans* d'aujourd'hui, l'identité et l'intérêt de cet événement annuel se sont forgés sur sa capacité à se tenir aux avant-postes, dans un domaine dont la diversification des supports accélère l'extraordinaire expansion.

*Cinéma Tous Écrans* a ainsi gagné – et su préserver – sa spécificité et son originalité : seul festival en Suisse à privilégier la convergence des écrans et les nouveaux écrans (Internet, téléphonie mobile, iPhone et autres boîtiers protéiformes) ; seul festival en Suisse à disposer d'un marché international de la fiction et à être soutenu par l'Union Européenne (programme MEDIA), il figurait en 2007 dans le top 50 des meilleurs festivals selon la prestigieuse revue américaine *Variety*.

Concernant la période 2008-2009, la majorité des objectifs fixés dans la convention ont été réalisés. Néanmoins, certains indicateurs n'ont pas atteint la cible escomptée. Un changement de partenaire au niveau des projets pédagogiques a notamment affecté la fréquentation du festival par le public scolaire. Sur le plan financier, l'équipe du festival a fait appel à de nombreux sponsors et mécènes. Toutefois, l'Etat de Genève et la Ville regrettent que l'association n'ait pas réussi à tenir le plan financier initialement convenu. En effet, si l'on se base sur le budget prévisionnel remis début octobre 2009, le découvert au bilan ne sera malheureusement pas compensé au terme de la convention.

Néanmoins, l'Etat de Genève et la Ville sont globalement satisfaits. Les deux collectivités se déclarent prêtes à renouveler ce partenariat pour les années 2010-2013. Dans cette perspective, les signataires conviennent de renforcer les axes de développement stratégique initiés en 2009. Il s'agit de développer la présence du festival tout au long de l'année, de renforcer prioritairement la nouvelle section multimédia ainsi que le marché international du film, de valoriser l'image du festival auprès des publics par la mise en œuvre de mesures incitatives ciblées et d'intégrer plus étroitement le volet pédagogique au projet artistique.

L'Etat de Genève et la Ville saluent tout particulièrement le travail réalisé par M. Léo Kaneman durant ces 15 années à la direction du festival. Sa passion pour tout ce qui a trait au cinéma et à l'audiovisuel au sens large, son talent ainsi que sa volonté lui ont permis de développer un festival fort où les frontières entre les genres disparaissent. Son désir de montrer des œuvres originales et de qualité a rencontré l'adhésion d'un public varié. En faisant tomber les frontières, il a fait se rencontrer à Genève les cinéastes du monde entier. La dernière édition sous sa direction a eu lieu du 2 au 8 novembre 2009.

## 4. Annexes

### Annexe 1 : Tableau de bord

Valeurs cible	2008	2009
---------------	------	------

#### Indicateurs personnel

<b>Personnel administratif et technique (PAT)</b>	Nb de postes PAT fixes en équivalent plein temps (40h/semaine)	6	3	3
	Nombre de personnes	7	5	5
<b>Stagiaires et mandats à durée déterminée</b>	Nb de postes en équivalent plein temps (40h/semaine)	20	21	20
	Nombre de personnes	27	30	29

#### Indicateurs financiers (2008 : comptes, 2009 : budget)

<b>Salaires PAT</b>	Total salaires + charges sociales		628'616	637'500
<b>Charges de production (organisation avant/pendant/après festival)</b>	Prix festival + film + infrastructures + frais d'organisation		807'520	841'000
<b>Mandats extérieurs</b>	Total des mandats (graphistes, webmaster, comptabilité...)		98'718	100'000
<b>Charges de fonctionnement</b>	Frais de fonctionnement + salaires fixes + locaux Vd Ge + autres charges		102'340	116'500
<b>Charges de promotion et de publicité</b>			224'602	234'000
<b>Total des charges</b>	Total des charges y.c. prestations en nature		1'547'480	1'630'000
	Total charges hors prestations en nature		1'360'375	1'432'700
<b>Recettes billetterie</b>	Recettes liées à la vente de billets	Voir plan financier	40'264	42'000
<b>Ventes et produits divers</b>	ventes et autres recettes		209'337	190'450
<b>Subventions des collectivités publiques (Ville et Etat)</b>	Subvention DIP+subvention Ville y.c. subvention en nature		459'717	460'550
	Subvention DIP+subvention Ville hors subvention en nature		443'250	443'250
<b>Dons et autres sources de financement</b>	Dons + autres subventions publiques et privées		825'866	900'000
<b>Total des produits</b>	Total des produits y.c. subventions en nature		1'551'760	1'630'000
	Total des produits hors subventions en nature		1'535'299	1'612'700
<b>Résultat d'exploitation</b>	Résultat net		4'280	0

#### Ratios

<b>Part d'autofinancement</b>	(Recettes billetterie + ventes et produits divers) / total des produits		16%	14%
<b>Part Subventions Ville et Canton</b>	(Subventions Ville+Etat y.c. subv. en nature) / total des produits y.c. subventions en nature		30%	28%
	(Subventions Ville+Etat) / total des produits hors subventions en nature		29%	27%
<b>Part de financement autre</b>	(Dons + autres subventions publiques et privées) / total des produits		53%	55%
<b>Part charges de personnel</b>	Charges de personnel / total des charges		41%	39%
<b>Part charges générales de fonctionnement</b>	Charges de fonctionnement / total des charges		7%	7%

### Indicateurs d'activités

<b>Nombre de projections</b>	Nombre de projections durant le festival	<b>170</b>	131	150
<b>Nombre de projections scolaires</b>	Nombre de projections pour les écoles	<b>10</b>	11	11
<b>Nombre de projections gratuites</b>	Nombre de projections gratuites hors projections scolaires	<b>35</b>	36	36
<b>Nombre de films genevois et suisses projetés</b>	Films genevois et suisses projetés dans le cadre des différentes sections	<b>50</b>	45	45
<b>Projections dans le cadre de Geneva Select Market</b>	Nombre de films genevois et suisses visionnés	<b>80</b>	60	70
	Nombre de films genevois et suisses vendus	<b>15</b>	en négociation	à déterminer
<b>Nombre de cassettes reçues en vue de la sélection</b>	Nombre de films visionnés pour la sélection	<b>1'000</b>	800	800
<b>Nombre de spectateurs (festivaliers)</b>	Nombre de spectateurs (festivaliers) pour l'ensemble des projections et événements	<b>25'000</b>	29'000	25'000
<b>Dont nombre de spectateurs scolaires</b>	Nombre d'élèves/étudiants ayant assisté aux projections scolaires	<b>4000*</b>	970	1'000
<b>Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels</b>	Ensemble des collaborations avec d'autres acteurs culturels genevois	<b>3</b>	7	7
<b>Nombre de colloques et séminaires</b>	Colloques et séminaires organisés dans le cadre du festival	<b>5</b>	5	6
<b>Nombre d'activités pédagogiques</b>	Ensemble des activités/animations pédagogiques	<b>3</b>	4	4

\* Le nombre de spectateurs scolaires a diminué car Cinéma Tous Ecrans ne collabore plus avec le festival Cinématou mais avec la Lanterne Magique. Celle-ci propose une approche davantage pédagogique avec moins d'élèves, plus en adéquation avec les objectifs du festival.

### Billetterie

<b>billet tarif normal</b>	Billets plein tarif vendus		4'200	3'300
<b>Nombre de billets à prix réduit</b>	Billets étudiants, AVS, chômeurs		2'800	1'950
<b>billets de faveur + gratuits</b>	Accréditations+invitations+gratuits incluant soirées, cérémonies, colloques, centre du festival et autres projections		15'500	15'700
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement (contremarques)		6'500	4'000
<b>Billets tarif 20 ans/20 francs</b>	Billets 20ans/20francs (estimation)		70	50
<b>Total</b>			<b>29'070</b>	<b>25'000</b>

Le nombre de festivaliers a baissé en 2009 en raison de la conjoncture. En effet, de nombreux festivals (Cannes, Locarno, etc.) ont constaté une érosion sensible du nombre de spectateurs en salles. Plus particulièrement pour Cinéma Tous Ecrans, la nature des articles de presse a aussi eu une influence : même si la couverture de presse était globalement excellente, il y avait relativement peu d'articles sur les films, et nous savons par expérience que l'avis du journaliste est déterminant. De plus, les horaires des programmes ont été modifiés, ce qui a peut être également joué un rôle dans la baisse du nombre de spectateurs.

### Indicateurs dans le cadre du développement durable

Compte-rendu des efforts de Cinéma Tous Ecrans en faveur de l'environnement :

- Cinéma Tous Ecrans a installé des poubelles pour le tri sélectif dans les bureaux (papier, alu, plastique, verre, capsules café, autres).
- L'utilisation de papier recyclé est privilégiée.
- Durant le festival, le tri des déchets est effectué par l'équipe de Cinéma Tous Ecrans, qui amène elle-même les déchets triés à la déchèterie.
- Les invités sont rendus attentifs à la gratuité des transports publics dont ils bénéficient automatiquement avec leur chambre d'hôtel, et les transports des invités sont rationalisés dans la mesure du possible.

## **Annexe 2 : Plan financier actualisé**

CTE/ 15ème édition  
2 nov.-8 nov. 09

### **BUDGET PREVISIONNEL 2009**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>
	CHF	CHF
<b>COÛT DU PERSONNEL</b>		
Salaires bruts	467'870.45	455'000.00
Charges sociales	50'531.21	48'000.00
Honoraires de tiers	98'717.59	90'000.00
Défraiements	11'342.00	12'000.00
Autres frais du personnel	155.00	500.00
	<b>628'616.25</b>	<b>605'500.00</b>
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>		
Loyer	16'201.00	17'000.00
Frais d'entretien des locaux	16'018.21	14'000.00
Frais de bureau	15'300.48	14'000.00
Frais informatiques	15'837.60	15'000.00
Documentation, abonnements et cotisations	3'437.95	3'000.00
Frais divers (TVA)	35'206.52	36'000.00
Frais bancaires	337.80	500.00
	<b>102'339.56</b>	<b>99'500.00</b>
<b>COÛTS DIRECTS D'ACTIVITE</b>		
Frais d'organisation et d'infrastructures	240'257.51	215'000.00
Projections de films	97'350.89	97'000.00
Transport de films	16'991.62	17'000.00
Presse et communication	14'333.95	15'000.00
Frais publicitaires	210'002.52	190'000.00
Colloques (Inclus dans rub. NE)	0.00	0.00
Coûts spéciaux "Cinéma tout mobile"	1'219.80	2'000.00
Prix et trophés festival	30'473.93	35'000.00
Coûts spéciaux Nouveaux Ecrans (NE)	21'231.43	25'000.00
Coût des catalogues	25'650.12	10'000.00
Coût des magazines	58'286.99	55'000.00
Coût des invitations	36'518.42	25'000.00
Frais de réception	54'936.42	54'000.00
	<b>807'253.60</b>	<b>740'000.00</b>
<b>COÛTS NON MONETAIRES</b>		
Amortissements	8'056.80	0.00
Perte sur débiteurs	947.34	0.00
	<b>9'004.14</b>	<b>0.00</b>
<b>DIVERS ET IMPREVUS</b>		
Divers et imprévus	<b>0.00</b>	<b>10'000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1'547'213.55</b>	<b>1'455'000.00</b>
./.. échanges prestations en nature	-170'637.41	-150'000.00
<b>TOTAL (numéraire)</b>	<b><u>1'376'576.14</u></b>	<b><u>1'305'000.00</u></b>

CTE  
15e édition  
2 nov. - 8 nov. 09

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2009  
ACTUALISE**

	<b>2008 CHF</b>	<b>2009 CHF</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Loterie romande	350'000.00	350'000.00
Ville de Genève (DAC)	290'000.00	290'000.00
Ville de Genève (DAC)	16'201.00	17'000.00
Ville de Genève (CA)	4'000.00	8'000.00
Ville de Genève (Promotion culturelle)	266.00	300.00
Etat de Genève (DIP)	149'250.00	149'250.00
Office fédéral de la culture/ Marché	40'000.00	0.00
Office fédéral de la communication	0.00	0.00
Swissperform	50'000.00	50'000.00
Migros	5'000.00	5'000.00
Media Bruxelles	55'553.75	0.00
	<b>960'270.75</b>	<b>869'550.00</b>
<b>PARTENAIRES ET SPONSORS</b>		
TSR	60'000.00	60'000.00
Pacte Multimédia	20'000.00	50'000.00
SSR SRG IDEE SUISSE	150'000.00	150'000.00
AIG	24'788.10	14'400.00
Swisscom	42'443.49	25'000.00
Autres	7'443.65	7'500.00
Echanges prestations en nature	170'637.41	150'000.00
	<b>475'312.65</b>	<b>456'900.00</b>
<b>RECETTES ANNONCEURS</b>		
Recettes annonceurs	<b>19'404.78</b>	<b>15'000.00</b>
<b>RECETTES ENTREES DE SALLES</b>		
Recettes entrées de salles	<b>40'264.44</b>	<b>42'000.00</b>
<b>APPORTS DIVERS</b>		
TV5	6'280.00	6'300.00
ARTE GEIE	10'000.00	10'000.00
Autres	39'649.77	55'000.00
	<b>55'929.77</b>	<b>71'300.00</b>
<b>INTERETS CREANCIERS</b>		
Intérêts créanciers	<b>252.80</b>	<b>250.00</b>
Produits hors exploitation	<b>324.65</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1'551'759.84</b>	<b>1'455'000.00</b>
./ échanges prestations en nature	170'637.41	150'000.00
<b>TOTAL (numéraire)</b>	<b>1'381'122.43</b>	<b>1'305'000.00</b>

### **Annexe 3 : Bilan de M. Léo Kaneman**

Le Festival **CINEMA TOUS ECRANS**, créé en 1995, fête ses 15 ans et la fin du mandat de son fondateur et directeur artistique. Quinze ans d'un engagement sans faille pour faire exploser le mur de verre, les frontières qui séparent les écrans et brident la création audiovisuelle.

Le concept initial: **LE FILM** a été au centre de ma démarche. Priorité est donnée à la qualité artistique du film, au talent du réalisateur, au sens qu'il donne à son œuvre et au regard qu'il pose sur la société, quel que soit l'écran. Cette démarche simple et logique a néanmoins bouleversé la profession cinématographique.

Il a fallu démontrer, images à l'appui, qu'un long métrage de télévision ou une série pouvaient être dotées de qualités artistiques au même titre qu'un film de cinéma, et que les frontières entre les deux médias n'avait pas lieu d'être. CTE a persisté en s'intéressant aux écrans multimédias, inaugurant avec succès une section consacrée aux nouveaux écrans. Etant donné le mépris affiché par les cinéastes vis-à-vis de la télévision, les convaincre n'allait pas de soit. 15 ans plus tard, plus personne n'ose le contester, tous les grands festivals, Cannes, Venise, Toronto, etc. ont dans leur programme des films de télévision. De même, les séries télévisées, qui étaient considérées comme la lie de l'audiovisuel, sont aujourd'hui à l'avant garde de la créativité.

Avec sa singularité, CTE a acquis une grande notoriété internationale notamment. Il est le seul festival suisse classé parmi les **50 meilleurs au monde par la prestigieuse revue américaine Variety**.

C'est dans sa corrélation avec la TV que réside aussi l'originalité de CTE dans le champ des festivals en Suisse. Ceci d'autant plus que la télévision est un média qui produit aussi bien des films de télévision que de cinéma, et elle est à la pointe du développement de l'audiovisuel multimédia. Le Festival a été une courroie de transmission entre la production indépendante et la télévision. Par son programme, il a favorisé indirectement la naissance du pacte Audiovisuel.

Voici les éléments concrets d'un bilan globalement positif de 15 années.

#### **PROGRAMMATION**

Les programmes ont pour but de sensibiliser un public le plus large possible à des œuvres originales, modernes et créatives, quel que soit leur genre (drame, comédie, thriller etc.). Il s'agit de susciter un engouement populaire et transgénérationnel pour les films présentés en facilitant l'accès gratuit du public aux salles tous les matins.

*Compétition internationale.* CTE est le seul festival international et suisse à sélectionner autant d'œuvres de cinéma que de télévision dans un même programme. Ainsi, CTE favorise l'émergence de nouveaux talents internationaux et suisses.

*Regard d'aujourd'hui.* Section qui met en avant des films de fiction du réel.

*International Series.* Seul festival à programmer des séries ambitieuses de télévision, et en première internationale. Ce faisant, le festival se place au faite de l'actualité télévisuelle. CTE révèle ainsi un langage novateur qui inspire de plus en plus de cinéastes.

*Les nouveaux écrans de la fiction.* Premier festival suisse et international à privilégier les écrans multimédias créateurs d'imaginaire en relation avec les autres écrans (cinéma, TV)

La programmation de CTE est basée sur la diversité et la complémentarité.

- *Sélection de courts-métrages, programme « jeunes et enfants »* : permet d'atteindre un public jeune et diversifié et de l'éduquer à l'image.

- *Grands cinéastes sur petit écran* : une place de choix est dédiée à la cinéphilie, avec *l'hommage* annuel dédié à un réalisateur ayant travaillé pour la télévision et le cinéma (Ken Loach, Atom Egoyan, Stephen Frears, etc.).

- *Films suisses* : à travers sa programmation, CTE donne priorité aux films suisses. Ceux-ci sont présents dans les avant-premières et dans toutes les sections. De nombreux cinéastes suisses ont été primés en compétition internationale (Ursula Meier « Les épaules solides », Ruxanda Zénide « Ryna », etc.), mais aussi avec des programmes spécifiquement suisses, des courts métrages. Par exemple : *Le Grand Prix du meilleur film de télévision suisse*. CTE a initié à Genève ce Prix, offert par Swiss Perform, qui récompense de nombreuses productions genevoises et romandes.

## **PLATEFORME PROFESSIONNELLE**

- Cinéma Tous Écrans est une plateforme de rencontres entre les professionnels.

- *Les colloques* qu'il organise débattent des questions qui préoccupent la profession : production, distribution, nouvelles technologies, financement. Par exemple, c'est lors d'un colloque sur le financement de la production, organisé par le Festival, qu'a été initié *le Fonds Régio*.

## **PROMOTION DU CINEMA SUISSE**

- *Geneva Select Market* : seul *Marché International* de fiction en suisse. Le Festival favorise la diffusion et la circulation des œuvres audiovisuelles et leur vente internationale.

- Avec *Work in Progress*, priorité avait été dévolue à la création d'œuvres suisses et à leur promotion internationale, ceci en favorisant les coproductions avec des producteurs étrangers (12 producteurs étrangers en 2006).

- CTE est soutenu par le *programme MEDIA* de la communauté européenne.

- CTE est le seul festival en Suisse à accueillir le Pacte Multimédia.

## **NOUVEAUX PROJETS**

Le Festival innove jusqu'au bout avec les écrans urbains: Cinéma Tout Dooh et un colloque sur Jeux Vidéo et Fiction. Mais aussi en questionnant la frontière qui sépare le théâtre et le petit ou le grand écran. Le programme « De la scène à l'Écran » aura pour objectif de cerner les enjeux artistiques liés à l'adaptation d'œuvres théâtrales classiques ou contemporaines à l'écran.

En guise de conclusion, un bilan positif grâce à l'exigence artistique et ouverte de notre démarche. Elle a contribué à la notoriété internationale du Festival genevois. CTE est un lieu exceptionnel d'échange, de brassage, l'occasion privilégiée pour le public et les réalisateurs genevois et suisses de côtoyer des cinéastes du monde entier.

*Léo Kaneman*